



C0231

PATRIMOINE STRATÉGIE

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS : NORMES ET MÉTHODOLOGIES D'EXÉCUTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Analyser, appliquer et fiabiliser ses diagnostics techniques immobiliers

Aujourd'hui pour louer ou vendre un bien, il est obligatoire de fournir un dossier technique.

Pour mieux gérer les commandes et les travaux, il est crucial de connaître les différents diagnostics immobiliers, leurs compositions, leurs champs d'applications, leurs réalisations ainsi que la responsabilité des différents acteurs.

PUBLIC

Responsable technique

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les réglementations
- › repérer les obligations des organismes en fonction des différents diagnostics immobiliers.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques, analyses de situations, échanges d'expériences, applications à l'aide d'exercices en salle. Échanges interactifs à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Emeric DE LA ROCHETHULON, Consultant-formateur spécialisé en diagnostics immobiliers réglementaires.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 18 et 19 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des textes réglementaires et obligations

- les vocabulaires techniques suivant les spécialités / les sanctions

État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante

- limite du repérage, liste A, liste B, liste C / les diagnostics et contrôles périodiques
- le traitement de l'amiante et la gestion des D.T.A

État relatif à la présence de termites dans le bâtiment

- la contamination géographique, le diagnostic parasitaire des immeubles et les traitements curatifs et préventifs

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

- les catégories / les mesures préventives et curatives

État de l'installation intérieure d'électricité

- les installations concernées, le contenu du diagnostic / la durée de validité et les conditions d'exonération

État de l'installation intérieure de gaz

- les installations concernées, le contenu du diagnostic
- la prévention des intoxications au monoxyde de carbone (CO)
- le diagnostic de performance énergétique (DPE)

État des risques et pollutions

- les communes concernées, le contenu et sa durée de validité

Assainissement non collectif

- les installations concernées, le contenu du diagnostic et sa durée de validité

Les diagnostiqueurs

- rôle et mission du diagnostiqueur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.